Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement = Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio**

Band (Jahr): **101 (2003)**

Heft 2

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le réexamen de plusieurs politiques sectorielles ayant des incidences sur l'espace rural est en cours. Il comporte à la fois des chances et des risques, mais oblige à prendre conscience des exigences nouvelles et des besoins différents de l'espace rural et à les intégrer dans les discussions politiques.

L'urbanisation désordonnée et le morcellement des paysages restent des problèmes en attente de réponses adéquates dans le domaine de l'aménagement du territoire. Ils touchent particulièrement durement l'espace rural.

La Confédération agit depuis longtemps en faveur de l'espace rural dans de nombreux domaines politiques. Ces derniers temps, cette action a été quelque peu occultée par les discussions sur la nouvelle politique des agglomérations. Vu les faibles moyens financiers du secteur public, certains craignent peut-être aussi que la Confédération ne réduise son engagement en dehors des zones urbaines.

Pour une politique de l'espace rural

Les présentes considérations montrent qu'il est primordial d'inscrire la politique de l'espace rural dans les tâches permanentes de notre agenda politique. Il ne s'agit évidemment pas de développer une profusion de nouvelles actions. Par contre, il faut intégrer en un système cohérent les nombreuses mesures qui se prennent déjà à l'heure actuelle dans les différentes politiques sectorielles et qui ont des incidences sur l'espace rural. Il importe de les coordonner pour favoriser le développement souhaité dans l'espace rural et utiliser les possibilités de synergie. Dans l'optique de l'ARE, il s'agit en particulier de tirer parti des instruments de la politique d'organisation du territoire et de les mettre en œuvre de manière ciblée en faveur de l'espace rural.

Du point de vue de l'ARE, la politique de l'espace rural devrait s'articuler autour des grands axes suivants:

- Objectif général: assurer le développement durable de l'espace rural; maintenir ou améliorer l'attractivité (la diversité et les spécificités) de l'espace rural en tant qu'espace naturel, cadre de vie, zone économique et lieu de détente.
- Stratégie: pour atteindre cet objectif, il faut promouvoir le développement d'activités (par ex. politiques visant à attirer les entreprises, à garantir l'approvisionnement de base), la protection du milieu vital (par ex. des paysages, des zones protégées, des surfaces d'assolement) et le désengorgement des voies de communication (par ex. transfert modal en faveur des transports publics).
- Principes: participation des populations concernées; respect des particularités locales et régionales; coopération et innovation.

Nous proposons, pour l'élaboration et la mise en œuvre précises de cette politique, la mise sur pied d'un «Réseau Espace rural» informel regroupant tous les offices fédéraux concernés et intéressés. L'ARE, l'OFAG et le seco en forment le noyau central. Le réseau collabore étroitement avec les cantons intéressés, les régions et les organisations. Le Réseau aura pour tâches principales: l'échange réciproque d'informations, l'organisation et la coordination des travaux pour développer, influencer et mettre en œuvre les mesures touchant l'espace rural ainsi que l'information et la sensibilisation du public.

L'espace rural selon l'OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) distingue deux niveaux hiérarchiques pour les études territoriales:

- l'échelon local, avec des unités statistiques ou administratives, telles que les counties (USA), les cantons (F) ou les Kreise (D), classées «rurales» ou «urbaines» et
- l'échelon régional, avec des entités administratives ou fonctionnelles comme les provinces, les circonscriptions ou les bassins, plus ou moins ruraux ou urbains.

Cette typologie est principalement fondée sur la densité de population, respectivement sur le pourcentage de population résidant dans des zones rurales. Les régions sont finalement réparties en trois catégories territoriales: rurales, semi-rurales ou urbaines selon leur pourcentage de population rurale.

L'arrêté fédéral du 21.3.1997 «Regio plus», visant à instituer une aide à l'évolution structurelle en milieu rural, part de cette même définition.

Toni Brauchle
Responsable du groupe stratégique Politique de l'espace rural
Office fédéral du développement territorial
CH-3003 Berne
toni.brauchle@are.admin.ch

Wandeln Sie Ihr INTERLIS-Datenmodell in ein UML-Diagramm. Oder umgekehrt. Software herunterladen, testen.

Ihr Datenmodell als Diagramm!

EISENHUT INFORMATIK
Rosenweg 14 • CH-3303 Jegenstorf • Tel 031 762 06 62 • Fax 031 762 06 64 • http://www.eisenhutinformatik.ch